

COMMUNE DE RIOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

29

Nombre de votants :

29

Date de convocation :

9 novembre 2021

Date d'affichage :

19 novembre 2021

L'AN deux mille vingt et un, le **15 novembre** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 9 novembre, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 00, à la Salle Dumoulin, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

Mme ACKNIN, M. BAGES, BALLET (à partir de la question n° 12), Mme BERTHELEMY, MM. BOISSET, BOUCHET, BRAULT, Mme CHAMPEL (à partir de la question n° 19), MM. CHASSAING (à partir de la question n° 9), DE ROCQUIGNY (jusqu'à la question n° 32), DESMARETS, DUTRIAUX, Mme FEUERSTEIN, M. GRENET, Mmes GRENET, LAFOND, M. LARRAUFIE, Mmes LAURENT, LYON, MACHANEK, MOURNIAC-GILORMINI, NIORT, PIRES-BEAUNE (jusqu'à la question n° 21), MM. RAYNAUD, RESSOUCHE, Mme ROUSSEL (à partir de la question n° 13), M. SEMANA, Mmes STORKSEN, VAUGIEN, VEYLAND, M. VERMOREL.

ABSENTS :

M. Rémy BALLET, Conseiller Municipal

absent jusqu'à la question n° 11

Mme Nadine CHAMPEL, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Pierrick VERMOREL jusqu'à la question n° 18

M. Pierre CHASSAING, Maire-Adjoint

absent jusqu'à la question n° 8

M. Jean-Michel DE ROCQUIGNY, Conseiller Municipal

absent à partir de la question n° 33

Mme Christine PIRES-BEAUNE, Conseillère Municipale

absente à partir de la question n° 22

Mme Sandrine ROUSSEL, Maire-Adjoint

absente jusqu'à la question n° 12

Mme Géraldine TOVAR, Conseillère Municipale

absente

< > < > < > < >

Secrétaire de Séance : Charles BRAULT

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 NOVEMBRE 2021**

QUESTION N° 8

OBJET : Fonds de concours auprès de Riom Limagne et Volcans pour les travaux d'eaux pluviales urbaines

RAPPORTEUR : Evelyne VAUGIEN

Question étudiée par la Commission n° 2 « Aménagement et embellissement de la Ville » qui s'est réunie le 3 novembre 2021 et la Commission n° 4 « Attractivité du territoire » qui s'est réunie le 5 novembre 2021.

Dans le cadre de programme complets de travaux sur le territoire de la Commune, des travaux sont réalisés sur les réseaux d'eaux pluviales urbaines. Ces programmes concernent l'Impasse Sainte Marie, la rue Léon Versepuy, l'Impasse du Marthuret.

Afin de participer au financement de ces travaux, la Commune est appelée à participer à un fonds de concours à hauteur de 50% du montant des travaux, une fois déduites les recettes / subventions par ailleurs perçues par RLV.

Les travaux concernés sont les suivants :

Opération	Prorata du montant maîtrise d'œuvre affecté aux EPU	Montant travaux EPU	Autres dépenses	TOTAL	FDC commune	Nombre d'appels prévus
Impasse Sainte Marie	1 379,5 €	23 392 €	676,12 €	24 947,62 €	12 473,81 €	2
Rue Léon Versepuy (PUP)	3 118,71 €	31 068,27 €	- €	34 186,98 €	17 093,49 €	2
Impasse Rue du Marthuret		12 763,08 €	500 €	13 263,08 €	6 631,54 €	2

Le Conseil Municipal est invité à :

- **décider d'attribuer un fonds de concours à la Communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans en vue de participer au financement des travaux Impasse Sainte Marie, Rue Léon Versepuy, Impasse du Marthuret, pour une part des eaux pluviales urbaines, à hauteur d'un total de 36 198,84 €,**
- **autoriser le Maire à signer la convention d'attribution du fonds de concours ainsi que tout acte y afférent,**
- **préciser que la présente délibération sera transmise au Président de Riom Limagne et Volcans.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 15 novembre 2021

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL